



Petits bois ou gros bois : que choisir pour les résineux?



Cette question fait l'objet de débats réguliers. Elle est alimentée par l'existence, en Limousin, de scieries spécialisées dans les petits bois et les gros bois résineux qui font chacune valoir leurs arguments. D'autre part, le souvenir de la tempête de 1999 incite les propriétaires à limiter les risques. Le présente fiche essaie d'apporter des éléments de réponse, sans vouloir pour autant trancher.

Cette question fait appel à de nombreux éléments :

- Technologie du bois,
- Prix de vente,
- Revenu de la forêt,
- Aléas climatiques (tempêtes, sécheresses) et prise en compte des risques.

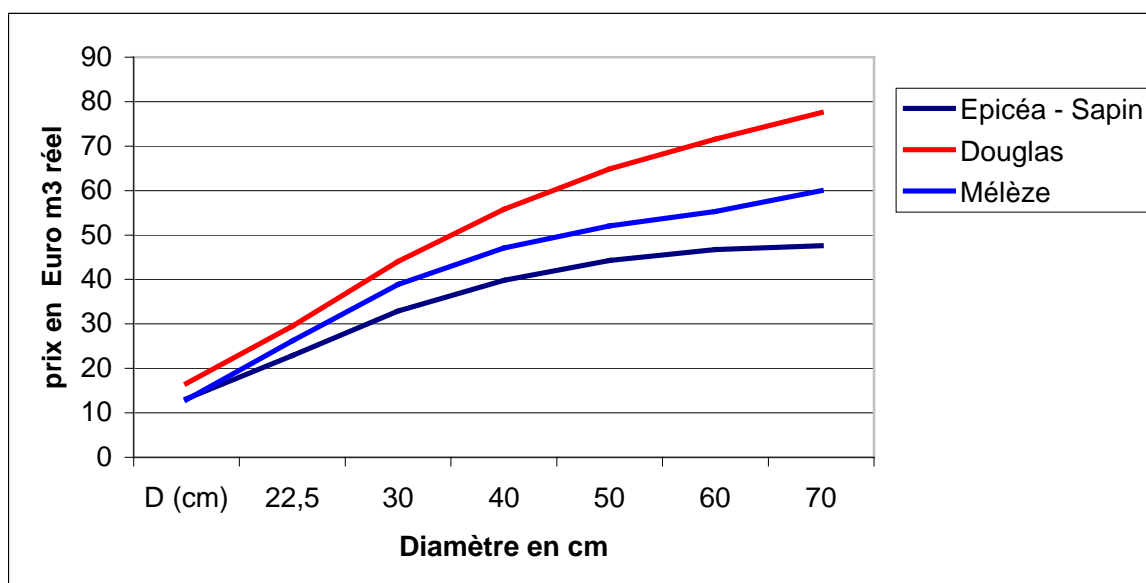
Reprenons les :

Technologie du bois

Les essais réalisés par le Centre Technique du Bois et de l'Ameublement montrent par exemple que les qualités technologiques du douglas s'améliorent au fur et à mesure que l'arbre vieillit, avec notamment une proportion plus importante de cœur rouge. Il y a donc un choix plus large d'utilisations ; certains produits ne sont réalisables qu'avec des gros bois. Ces derniers permettent aussi d'avoir une industrie du bois de haute qualité.

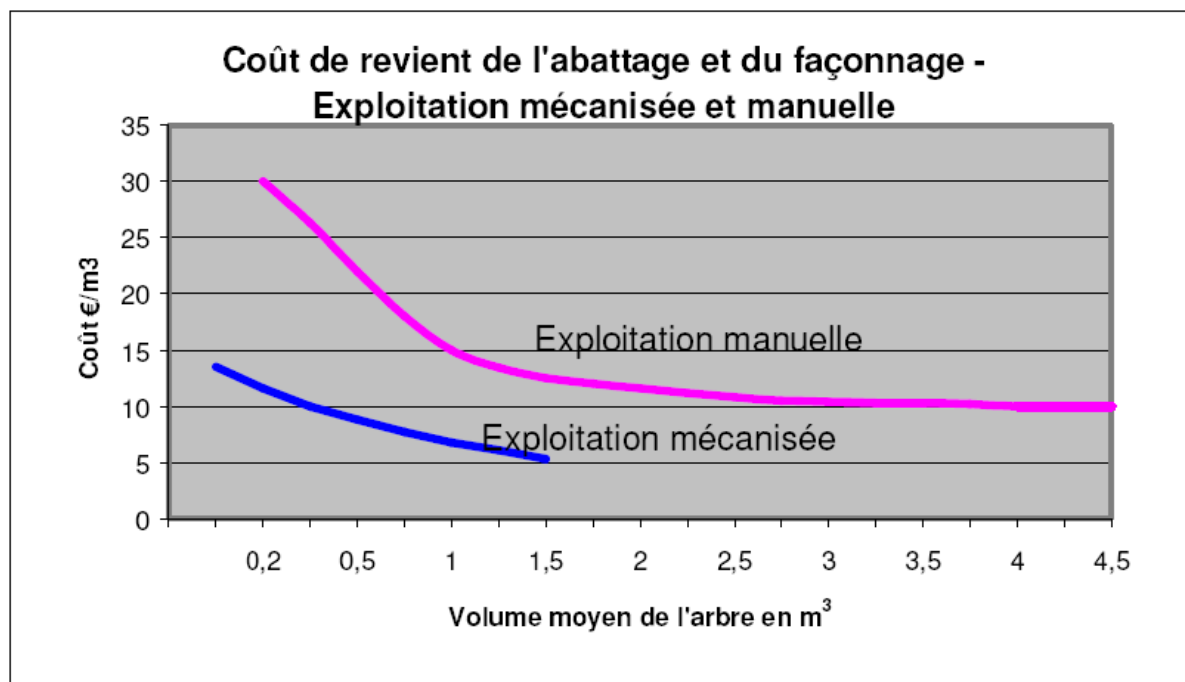
Prix de vente

Les gros bois ont un meilleur rendement au sciage, avec moins de pertes. De plus, lorsqu'un bois grossit, les défauts apparents se réduisent. Ceci se traduit par une augmentation du prix de vente selon la grosseur.



Graphique établi d'après les mercuriales de prix www.arborea.com (janvier 2010)

Nous voyons que les prix au mètre cube réel pour le douglas augmentent fortement avec le diamètre. Cette évolution est moins marquée pour le mélèze, l'épicéa et la sapin. De plus, la récolte des gros bois est plus facile.



Source : Fibois / AFOCEL 2002

Le revenu de la forêt

De nombreux calculs de rendements financiers peuvent être réalisés, laissant le propriétaire perplexe, à juste titre. En effet, comment tenir compte du plaisir que l'on a à se promener dans ses bois ? comment mesurer l'impression de réaliser une œuvre que l'on lèguera à ses enfants ? Quels coûts affecter à l'acquisition du savoir et du savoir-faire nécessaires pour employer une technique définie ?

Deux manières principales existent pour tenir compte de la durée de la production forestière :

- le taux interne de rentabilité basé sur le rendement du capital immobilisé sur la parcelle (le sol plus le bois sur pied),
- le gain annuel en euros par arbre et par an quand les arbres ont atteint leur densité définitive.

Dans le premier cas, les parcelles à forte croissance auraient plutôt intérêt à être coupées tôt, et dans le second, les gros arbres sont avantagés

(voir l'article rédigé par Bruno Vanstaevel du CRPF Bourgogne :

http://www.foret-de-bourgogne.org/files/bulletin_forestiers_prives_brg/3-juin_2009/7.La_Sylviculture_des_gros_bois.pdf).

Aléas climatiques et prise en compte des risques

Plusieurs décennies s'écoulent entre la plantation d'une parcelle et le moment où elle est coupée. Pendant ce temps, des risques importants peuvent avoir lieu : sécheresses, tempêtes. Les travaux menés par les organismes de recherche montrent que les techniques favorisant les éclaircies réalisées à temps diminuent les risques en améliorant la stabilité des peuplements face au vent. Reste le cas des tempêtes très puissantes, comme celle de 1999 qui a conduit à des dégâts considérables notamment sur les parcelles les plus âgées : face à des "puissances" de vent exceptionnelles, le forestier est démuni.

De même, les variations climatiques provoquent des débats importants. Les techniciens forestiers cherchent des solutions, sans pouvoir apporter actuellement de réponse définitive.

Environnement

Les parcelles contenant des gros arbres abritent une faune et une flore différentes de celles avec des petits bois. De plus, la fertilité des sols est mieux préservée sur une longue durée, l'exportation des éléments minéraux et les retours à l'équilibre minéral étant mieux assurés. Est-il besoin de rappeler que les sols de la montagne limousine ont été appauvris notamment par des siècles de surexploitation pour permettre à la population de se nourrir ? il ne s'agit pas d'interdire l'exploitation des gros arbres, mais de veiller à leur existence sur des massifs boisés.

En conclusion

Il n'y a pas de solution unique. Les reboisements du Limousin ont permis le développement de scieries utilisant les arbres disponibles : d'abord les petits bois, et progressivement des bois de plus en plus gros. Cependant, l'existence d'usines utilisant au mieux la ressource régionale impliquera de plus en plus l'existence de gros bois, les coupes d'éclaircie intermédiaires pouvant fournir des petits bois.